

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

905.
dit
E, se
tent,
pro-
laire

WILFRID LACROIX, B.A.A.

ARCHITECTE

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

da-
ébec
de
por-
r la
port
an-
de

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin



1, Rue St-Jean

QUEBEC.

LÉVIS.

de
Ph.
108
12-

JOS. P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

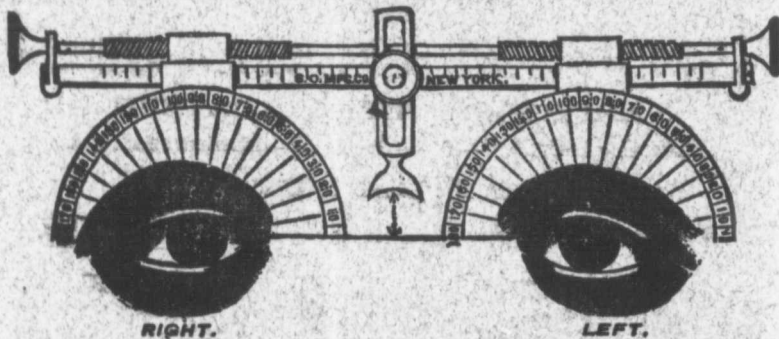
F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN
SPÉCIALISTE.**

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité ; Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec. Comparez nos verres et le fini de notre travail.

Toutes commandes exécutées le même jour

**HEURES DE BUREAU
de 8 heures s. m. à 8 heures p. m.**

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES :
Bell 91
National 109



Casier 12 Téléphone 920

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :
64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.

N
TE.
C.

Québec.
ravail.
e jour

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amianté et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.**

78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

H

CF
M

O
gnen
cons
naire

Nous
Ve
n'd

2502

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$200.00.

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

ANTONIO PRATTE

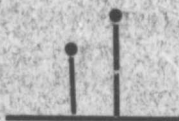
FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

NAVIGATION

Voyages d'Hiver

dans le Sud



Visitez la terre du soleil
et de la santé — Bermudes,
Floride, Cuba, les Carolines,
la Géorgie, Nouvelle-Orléans,
Californie, Atlantic City,
Washington, Old Point Com-
fort, etc., etc.

Pour autres informations
particulières, livrets descrip-
tifs, taux, listes d'hôtels, prix,
s'adresser à

HONE & RIVET

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5, RUE DE ROME, - - PARIS, France.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 241. — *Les Quarante-Heures*, 241.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 242.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La parole du Chef Suprême, 242. — LITURGIE ET DISCIPLINE : La musique sacrée et S. S. Benoît XV, 245. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 246. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 248 ; Saint-Boniface, 250 ; Toronto, 250 ; Rimouski, 251 ; Sherbrooke, 251 ; Nicolet, 252 ; Joliette, 252 ; Régina, 252. — LES LIVRES, 252.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : Une enquête dont il faut parler, 253.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 20 décembre. — IV de l'Avent. Du dim. *2e cl.*

Lundi, 21. — S. THOMAS, apôtre. *2e cl.*

Mardi, 22. — De la férie.

Mercredi, 23. — *Jeûne.* De la férie.

Joué, 24. — *Jeûne.* De la Vigile privilégiée.

Vendredi, 25. — NOËL, (d'obligation).

Samedi, 26. — S. ÉTIENNE, 1er martyr, *2e cl.*

Dimanche, 27. — Dim. vac. S. JEAN, apôtre et évang. *2e cl.*

QUARANTE-HEURES

20 décembre, Hospice St-Antoine. — 22, Hospice de Fraserville. — 24, Hospice Guay. — 26, Rédemptoristes.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Bégin :

M. l'abbé François Lamontagne, curé de Saint-Antoine de Pontbriand, a été nommé auxiliaire de M. le curé de Saint-Côme de Kennébec ;

M. l'abbé Fortunat Roy, vicaire à Saint-Ferdinand d'Halifax, a été nommé curé de Saint-Antoine de Pontbriand ;

M. l'abbé Luc FONTAINE, vicaire à Saint-Gervais, a été nommé vicaire à Saint-Désiré du Lac Noir ;

M. l'abbé Félix DUMONT, vicaire à Saint-Désiré du Lac Noir, a été nommé vicaire à Saint-Gervais ;

M. l'abbé Philibert PLANTE, vicaire à Saint-Côme de Kennébec, a été nommé vicaire à Saint-Ferdinand d'Halifax.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA PAROLE DU CHEF SUPRÊME

Attendue avec un sentiment de piété filiale par tous les catholiques et avec un sentiment de respectueuse curiosité par tout le monde intellectuel sérieux, la première encyclique de Sa Sainteté Benoît XV est maintenant connue de la plus grande partie du monde chrétien. Notre journal catholique, *l'Action Sociale* a considéré, avec raison, de son devoir et s'est fait un honneur d'en donner, le premier dans toute l'Amérique, le texte complet à ses lecteurs dans tout le Canada.

Il ne nous appartient pas de faire un commentaire d'une parole si auguste, si élevée et tout à la fois si claire et si belle. Tous les fidèles liront ou entendront lire cette lettre du Père de la chrétienté, avec toute l'attention qu'elle mérite.

Il nous sera bien permis cependant de signaler à nos lecteurs qu'ayant à déplorer et à conjurer les maux inouis de la cruelle guerre présente, aboutissement prévu des désordres qui règnent depuis trop longtemps dans les intelligences et dans les mœurs, privées et publiques, la haute sagesse du Souverain Pontife ne trouve et ne prescrit d'autre remède à des maux si divers et si graves que le retour aux enseignements et aux préceptes de l'Évangile. C'est donc un remède divin qu'il faut aux âmes et aux sociétés mourantes, c'est l'infusion d'une vie surnaturelle qui peut seule les sauver des maladies mortelles dont elles sont atteintes.

Et ce remède divin est nécessaire, non seulement parce que le mal est grand et qu'aux grands maux il faut appliquer les grands remèdes, mais surtout parce que ces maux déforment et tuent les âmes, avant de ruiner les sociétés ; ce sont des maladies d'ordre spirituel. Le monde et les sociétés souffrent mortellement pour avoir renié Dieu et l'avoir chassé de leur vie.

Notre Saint-Père le Pape signale clairement dans sa belle encyclique les manifestations de ces maux dans les sociétés et dans les peuples, il en étudie la nature, il en indique le remède.

Ce sont bien des maladies spirituelles, des maladies des âmes révoltées contre Dieu, et qui ont avant tout besoin du remède divin, que le refroidissement de la charité chrétienne, que le mépris de l'autorité, que l'antagonisme des classes, maux qui ont eux-mêmes pour cause et pour source le mépris des destinées surnaturelles de l'homme, mépris qui produit de lui-même l'attachement désordonné aux biens temporels.

Or, qui ne le voit, ces maux consistent dans l'oubli ou la violation des lois de Dieu et des préceptes de l'Évangile : ce sont des maladies spirituelles, avant d'être des maladies mondiales, sociales ou nationales.

Jésus-Christ n'a rien tant enseigné et commandé que la charité, la charité fondée sur des motifs surnaturels, dont la fraternité moderne n'est qu'une parodie mensongère et sans effet, dont les égoïsmes individuels et nationaux sont la négation funeste. Seuls des motifs surnaturels peuvent animer et soutenir la charité dans le monde des âmes et des nations, trop divi-

sées naturellement par leurs intérêts égoïstes et leurs rivalités de races.

Si l'autorité est méprisée, si elle est mise presque dans l'impossibilité de maintenir l'ordre et de diriger la société, par l'insubordination et la révolte des peuples devenus ingouvernables, c'est qu'elle a trop souvent oublié elle-même ses devoirs essentiels de dépendance, de *lieutenance* et d'obéissance envers Dieu. Parce qu'elle a voulu oublier Dieu, dont elle reçoit le pouvoir de commander, parce qu'elle s'est trop souvent appliquée à le faire oublier de ceux qu'elle devait stimuler et aider à le servir, l'autorité se voit méprisée. L'autorité se meurt d'avoir oublié Dieu, elle tombe sous les coups de ceux à qui elle a elle-même enseigné à l'oublier. Ce n'est pas une obéissance quelconque, l'obéissance qu'impose la force, qu'il faut à la société, mais une obéissance religieuse, une obéissance motivée et soutenue par une pensée de religion et de foi en Dieu.

C'est encore une pensée de foi, un motif religieux, qui donnera aux hommes de supporter les inégalités sociales inévitables, nécessaires au bon ordre de la société. Sans la pensée d'une justice supérieure et finale, qui rendra à chacun sa part méritée de récompense ou de châtement, la société, dans les classes populaires surtout, devient la proie des agitateurs socialistes et anarchistes, qui spéculent sur ses passions d'envie et de jalousie plus encore que sur ses aspirations vers l'équité et la justice. La lutte des classes avec son cortège de grèves et de désordres, de misères et de colères, est encore le fruit naturel de l'oubli de Dieu, de l'oubli de la justice et de la charité, que Dieu seul peut maintenir dans la société.

Et ces maux — manque de charité, mépris de l'autorité, antagonisme des classes — ont une racine plus profonde : la cupidité des biens temporels. Privé par sa propre faute et par la faute de la société, de la connaissance de Dieu et du bonheur qui vient de Dieu, l'homme ignorant et trompé cherche à étancher sa soif du bonheur dans les biens matériels qui sont sous ses yeux et à sa portée. Trompé sur sa fin, sur la nature du bonheur qui lui est destiné, l'homme se laisse aussi tromper sur la nature des moyens qu'il doit employer pour atteindre cette fin.

C'est la foi, c'est l'Évangile, c'est l'admirable sermon sur la montagne, adressé aux multitudes par le Sauveur des âmes et le restaurateur de la société, qui remettra l'homme et la société sur la voie du bonheur, en lui donnant les vrais et seuls moyens de l'atteindre.

Si cette foi aux vérités surnaturelles grandit parmi les hommes avec l'estime et l'espérance des biens éternels, « on verra diminuer en même proportion leur zèle immodéré à poursuivre la vanité des biens terrestres, et, graduellement, la charité se ranimant, les secousses et les rivalités sociales s'apaiseront. »

Après Pie X, Benoît XV reprend le même enseignement éternel, la même œuvre de salut du monde à laquelle se sont employés tous les Papes. Pie X disait qu'il fallait absolument tout restaurer dans le Christ. Benoît XV enseigne qu'il faut nécessairement revenir aux leçons et aux préceptes de l'Évangile, qu'il faut revenir à Dieu.

Il n'y a pas d'autres solutions ni d'autres moyens de salut, pas plus pour les sociétés que pour les âmes.

J.-A. D'AMOURS, ptre.

LITURGIE ET DISCIPLINE

LA MUSIQUE SACRÉE ET S. S. BENOÎT XV

A peine le Souverain Pontife, S. S. Benoît XV, était-il monté sur le trône de Pierre, qu'il daignait accorder une audience à des représentants de l'Association de Sainte Cécile en Italie, et de la Faculté de l'École Supérieure de Musique Sacrée à Rome.

L'Osservatore Romano, dans son numéro du 24 septembre 1914, donne un compte rendu de cette audience.

« Sa Sainteté Benoît XV, avec des paroles d'une bonté toute paternelle, félicita chacun des membres de la Commission spéciale pour le travail accompli jusqu'ici en faveur de la restauration du chant grégorien et de l'amélioration de la musique sacrée ; il déclara en outre que Pape, il continuerait, comme au temps où il était archevêque, de maintenir les principes posés par Pie X, d'heureuse mémoire, dans son admirable *Motu proprio* du 22 novembre 1903, et ajouta qu'il désirait voir mettre ces principes en pratique de la manière et par les moyens suggérés dans ce *Motu proprio*.

« Le Saint-Père exprima sa satisfaction des bons résultats déjà obtenus, surtout à Rome, et dit qu'il était déterminé non seulement à maintenir mais encore à développer l'œuvre de façon que Rome devienne un exemple fructueux pour toutes les églises de la chrétienté.

« Il se déclare enchanté de voir établie à Rome une École supérieure de musique sacrée, dirigée selon la discipline prévue par le *Motu proprio*. Sa Sainteté a dit aussi qu'une réforme durable ne saurait s'accomplir sans la collaboration de maîtres savants. Cette école était donc nécessaire pour que l'Église pût former elle-même ses maîtres en musique. Cette institution, déclarée pontificale par son auguste prédécesseur, est particulièrement chère à son cœur de père et de pontife ; il la protégera, se plaira à promouvoir ses intérêts par tous les moyens possibles ; comme Pie X, il a confiance que la divine Providence pourvoira aux moyens de mener à bonne fin cette gigantesque entreprise. »

Il nous tardait de signaler à nos lecteurs cet événement d'une portée plus qu'ordinaire, d'autant plus que le Saint-Père, même avant l'audience, avait manifesté le désir qu'on fit connaître tout ce qu'il dirait sur ce sujet comme étant son programme concernant la musique sacrée.

Continuons donc tous à travailler, chacun dans la mesure de ses forces, à la restauration de la musique sacrée, à introduire et à garder dans nos églises « un art musical digne mis au service de la majesté du culte. »

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

De retour. — Son Éminence le cardinal Bégin est arrivé, vendredi le 11 décembre, de Montréal, où il était allé sur l'invitation de S. G. Mgr Paul Bruchési.

Au Patronage. — Son Éminence le Cardinal a présidé, dimanche soir, dans la Salle du Patronage, l'assemblée générale de la Société Saint-Vincent de Paul. Aux côtés de Son Éminence avaient pris place, Mgr H. Têtu, chapelain de la société ; les RR. PP. Debeauquesne, Arsène Roy, dominicain ; Vital, capucin, de Limoilou ; M. C.-J. Magnan, président du Conseil Supérieur, ainsi que plusieurs présidents des différentes conférences de la ville.

Après son allocution sur l'œuvre accomplie par la société durant l'année, M. C.-J. Magnan, a présenté, au nom de tous, une adresse à Son Éminence qui y a répondu.

Mgr Têtu a ensuite parlé de l'Œuvre des Marins à Québec, puis la séance s'est terminée par le salut du Saint Sacrement,

auquel a officié Son Éminence, assistée de M. l'abbé A. Magnan, curé du Lac Noir et du R. P. Rochette, du Patronage Laval.

Véture et profession. — Mardi le 15 décembre, à 3 heures, avait lieu, à la chapelle des Sœurs de la Charité une imposante cérémonie de véture, présidée par Mgr C.-O. Gagnon, assisté de MM. les abbés U. Perron, aumônier de la communauté et Louis Garon, aumônier du Bon Pasteur.

Ont pris le Saint Habit :

Blanche-Yvonne Duchesneau, en religion Sœur Sainte-Déotile, de Lorette ; Rose-Aimée Thériault, en religion Sœur Marie de Béthanie, de Ste-Anne de la Pocatière ; Hélène Smith, en religion Sœur Saint-Célestin, de Saint-Sauveur de Québec ; Marie Roberge, en religion Sœur Saint-Adelphe, de Limoilou ; Claire O'Brien, en religion Sœur Saint-Théotiste, de Lac Noir ; Marie-Julie Belleau, en religion Sœur Marie du Sacré-Cœur, de Sainte-Cécile de Whitten ; Jeanne Bouillé, en religion Sœur Joseph de l'Enfant-Jésus, de Deschambault ; Marie-Anne Bérubé, en religion Sœur Louis de Montfort, de Saint-André, choristes ; Emma Roy, en religion Sœur Saint-Pablius, de Sainte-Cécile ; Laura Baillargeon, en religion Sœur Saint-Fabius, de Sainte-Hénédine, auxiliaires.

Présents au chœur : MM. les abbés A. Belleau, curé de Lambton ; Ls. Belleau, vicaire à Lambton ; Jos.-N. Gignac, du Séminaire ; Arthur Lacasse, curé de Saint-Tite des Caps et Geo. Mercier, curé de Saint-Cyrille ; A. Chouinard, vicaire à Lorette ; J.-Ep. Thériault, ecclésiastique. Les RR. PP. A.-N. Valiquet, O. M. I. ; Marcel-Marie et Égide-Marie, du Couvent des Franciscains de Québec.

Mercredi matin, à 6 heures, avait lieu une cérémonie de profession, présidée par Mgr Th.-G. Rouleau, Principal de l'École Normale, assisté de MM. les abbés U. Perron et Geo.-N. Pelletier, du Collège de Sainte-Anne.

Ont prononcé les vœux annuels :

Eva Gingras, en religion Sœur Sainte-Zélia, de Saint-Nicolas ; Joséphine Gosselin, en religion Sœur Sainte-Gérardine, de Jacques-Cartier ; Marie-Louise Voisine, en religion Sœur Sainte-Anna, de Saint-André, choristes ; Angèle Beaulieu, en religion Sœur Saint-Romain, de Sainte-Flavie ; Eva Ouellet, en religion Sœur Saint-Elias, de Saint-André ; Séraphine Descôteaux, en religion Sœur Saint-Liboire, de Saint-Thomas de Pierreville ; Joséphine Berger, en religion Sœur Saint-Eléazar, de Saint-Fabien ; Marie-Aimée Berger, en religion Sœur Saint-Pierre de Vérone, de Saint-Fabien ; Espérance Lessard, en religion Sœur Saint-Vénérand, de Sainte-Rose de Watford, auxiliaires.

Ont prononcé les vœux perpétuels :

Marie-Alice Pelletier, en religion Sœur Marie de l'Assomp-

tion, de Sainte-Anne de la Pocatière ; Marie-Ange Brulotte, en religion Sœur Saint-Antonio, de Thetford ; Marie-Caroline Thiboutot, en religion Sœur Saint-Marien, de Saint-Jean-Baptiste, de Québec ; Clémentine Desrochers, en religion Sœur Saint-Théodose, de Thetford, choristes ; Lydia Faucher, en religion Sœur Sainte-Sidonie, du Sacré-Cœur de Jésus, Beauce ; Alice Chouinard, en religion Sœur Sainte-Alfréda, de Saint-Epiphanie ; Marie-Albertine Trudel, en religion Sœur Saint-Julien, de Sorel, auxiliaires.

Monsieur l'abbé G. N. Pelletier, du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, a donné le sermon de circonstance.

MM. les abbés Eug.-C. Laflamme et E. Journault, assistaient au chœur.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — La visite de Son Éminence le Cardinal Bégin à Montréal, à l'occasion de la fête patronale de l'Université Laval, a donné lieu à de grandioses manifestations de vénération à l'égard du vénérable prince de l'Église.

Son Éminence a été reçue à la gare Viger, lundi soir, par NN. SS. Bruchési et Gauthier, S. H. le maire Martin, un grand nombre de prêtres, Sir Thomas Shaughnessy, président du Pacifique, et une foule nombreuse de citoyens.

Tout le long du parcours jusqu'à l'archevêché, la foule se pressait religieusement sur le passage du cortège cardinalice.

Mardi, en la fête de l'Immaculée-Conception, Le Cardinal a officié pontificalement à la messe célébrée à la cathédrale. Il était assisté de Mgr Roy, comme archidiaire ; de Mgr Martin et de Mgr Dubuc, comme diacre et sous-diacre d'honneur, de MM. les abbés Cherrier et Lalonde, comme diacre et sous-diacre d'office.

Dans le sanctuaire on remarquait au milieu des membres du clergé très nombreux, Mgr l'Archevêque de Montréal, Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, le Très Révérend Dom Pacôme Gaboury, abbé mitré de la Trappe de Notre-Dame du Lac des Deux Montagnes ; Mgr P.-C. Choquette, de Saint-Hyacinthe, etc.

Dans l'immense vaisseau de la cathédrale avaient pris place toutes les communautés religieuses de la ville, le corps universitaire de Laval ayant à sa tête Mgr Gaspard Dauth, vice-recteur de l'Université, les représentants de la magistrature, du conseil municipal et du barreau.

Mgr l'Archevêque de Montréal, après l'Évangile, souhaite la bienvenue à Son Éminence en termes chaleureux auxquels le Cardinal répondit avec des accents qui respiraient la plus profonde affection.

M. l'abbé Labelle, P.S.S., fit le sermon de circonstance. Il développa le texte : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.*

Après la messe, eut lieu à l'archevêché, le dîner offert au corps universitaire. Au cours du banquet Monseigneur Bruchési donna lecture de la dépêche suivante qu'il venait de recevoir de Rome.
Monseigneur Bruchési,

Archevêque de Montréal, Canada.

A la veille de la fête patronale de l'Université Laval, le Saint-Père, sachant qu'elle sera honorée par la présence du Cardinal Archevêque de Québec, forme les meilleurs souhaits pour professeurs et élèves, et bénit de cœur Son Éminence, Votre Grandeur, et tous ceux qui vous entourent en un jour si mémorable.

Cardinal GASPARRI.

Sir Horace Archambault, juge en chef de la Cour d'Appel et doyen de la Faculté de Droit de Laval, et Mgr Dauth, vice-recteur, présentèrent ensuite les hommages du personnel de l'Université à Son Éminence qui répondit en termes touchants et accorda un congé universitaire.

Le soir, il y eut à l'Hôtel de Ville une grande réception publique, présidée par S. H. le Maire. A neuf heures, Son Éminence, escortée d'une délégation des gardes Pie X et Dollard, fut conduite dans la grande salle des délibérations, ayant à ses côtés S. G. Mgr Bruchési, S. G. Mgr Gauthier, Mgr Roy, P. A., V. G., Mgr Dauth, Mgr Martin et MM. les commissaires Côté, Hébert, Ainey et MacDonald. On remarquait aussi, dans le cortège d'honneur, le représentant officiel du gouvernement du Canada, l'honorable Tom Chase Casgrain, ministre des Postes, sir Rodolphe et Lady Forget, l'honorable sénateur et Mme F.-L. Béique, l'honorable Jérémie Décarie, l'honorable sénateur L.-O. David, greffier de la Cité, l'honorable Narcisse Pérodeau, conseiller législatif, l'honorable P.-E. Leblanc, et un grand nombre d'autres. Puis le maire, M. Médéric Martin, présenta à Son Éminence une adresse de bienvenue au nom de la ville.

Lorsque le Cardinal eut répondu à cette adresse, commença devant lui le défilé des citoyens venus pour lui présenter leurs hommages. Et jusqu'à dix heures et demie la foule défila.

Le lendemain Son Éminence, accompagnée de S. G. Mgr Bruchési, a visité plusieurs institutions religieuses telles que le pensionnat du Mont Sainte-Marie, la maison-mère des Sœurs de la Congrégation, le Séminaire de Montréal, le collège et le couvent de Saint-Laurent, le collège de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges et le monastère des Sœurs du Précieux-Sang.

Judi matin, le Cardinal est allé dire la messe à l'église du Gesù, rue Bleury, après quoi, il a été l'hôte des RR. PP. Jésuites, au collège

Sainte-Marie. Il est allé ensuite à l'Hôtel-Dieu. De là il s'est rendu à l'Institut des Sourdes-Muettes, puis à Villa-Maria.

Dans l'après-midi il a visité les institutions suivantes : Les Sœurs de la Miséricorde, la Maison-Mère de la Providence, du Bon Pasteur, le pensionnat des Sœurs de Jésus et de Marie à Hochelaga et les RR. PP. du Saint-Sacrement, rue Mont-Royal.

Le lendemain, dans l'avant-midi, Son Éminence a visité le collège du Mont Saint-Louis et l'Institut Catholique des jeunes aveugles.

Dans toutes les institutions le passage du Cardinal a été l'occasion de vives réjouissances.

Dans l'après-midi de vendredi, l'illustre visiteur est revenu à Québec, à bord du wagon privé de sir Thomas Shaughnessy, gracieusement mis à sa disposition par le président du Pacifique.

A la gare étaient venus le reconduire S. G. Mgr Bruchési, S. G. Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, Mgr E. Roy, P. A., V. G., Mgr P.-A. Dubuc, P. D. et, plusieurs prêtres. M. le maire Médéric Martin se trouvait également à la gare, et présenta officiellement les souhaits des citoyens de la ville de Montréal à Son Éminence.

— Un incendie désastreux a détruit l'Académie La Salle, institution dirigée par les Frères des Écoles Chrétiennes. Ce bel édifice, élevé en 1911, avait coûté plus de \$350,000.

On reconstruira l'établissement, mais cette fois à l'épreuve du feu.

— La nouvelle église de Saint-Amable de Verchères a été la proie des flammes. On venait de la terminer. La dédicace n'en était pas encore faite.

— Vendredi, le 11, à 7 heures du soir, est pieusement décédé à la Trappe d'Oka, le vénérable chapelain des religieuses Trappistines de Saint-Romuald. Originaire du diocèse de Quimper, le R. P. Abraham Myronnet était venu, après douze années de missions chez les nègres d'Haïti, demander au cloître cistercien la satisfaction de ses aspirations à une vie plus austère et plus entièrement consacrée à Dieu.

Nommé en octobre 1913 chapelain à Saint-Romuald, il dû, il y a un mois, rentrer dans son monastère. Le mal qui le minait depuis longtemps et qu'il essayait de dissimuler, exigeait des soins qu'on ne pouvait lui donner dans son aumônerie où il se trouvait complètement isolé. Il a succombé vendredi après une lente et douloureuse agonie supportée avec une résignation admirable, emportant les regrets de tous ses frères, de ses chères Trappistines, et de tous ceux qu'il a édifiés par sa grande foi, sa piété ardente et son endurance à toute épreuve.

Saint-Boniface. — Les nouvelles de la santé de S. G. Mgr Langevin sont des plus rassurantes. Grâce au repos complet dont il jouit sous le ciel du Texas, il se remet rapidement des fatigues éprouvées durant son continuél surmenage des dernières années.

Toronto. — En pleine ville de Toronto, dans la citadelle de l'orange, des jeunes Canadiens-Français, grâce aux encouragements de l'abbé Lamarche, viennent de fonder un Cercle de l'A. C. J. C.

Ce groupe porte le nom de cercle Lamarche. Il a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens-Français de Toronto, d'encourager la diffusion de la langue française parmi eux et de faire respecter nos droits religieux.

« Quoique nous soyons au milieu d'une population anglaise, écrit le secrétaire du Cercle, nous sommes résolus à réagir et à poursuivre l'étude de notre langue, de notre foi et de nos coutumes. Nous espérons montrer ainsi que, malgré les désavantages de notre position et malgré la persécution, nous sommes fidèles à la voix du sang qui nous pousse à sauvegarder nos intérêts. »

Rimouski. — M. le chanoine Jean-Baptiste Bélanger, V. F., curé de Carleton, est décédé le 1er décembre. Il était âgé de 57 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 5. S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski, officiait accompagné de Mgr F.-X. Ross, V. G., assistant, de M. le chanoine J.-E. Ouellet et du R. P. Pierre, comme diacre et sous-diacre d'honneur. MM. les abbés Z. Belles-Isles et J.-A. Sirois remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office.

M. le chanoine Sylvain, supérieur du Séminaire de Rimouski, prononça l'oraison funèbre. Il rappela la grande bonté et la grande charité du confrère qui vient de disparaître.

Le chanoine Bélanger est né à Saint-Simon de Rimouski, le 8 février 1857. Il fit ses études à Rimouski et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr J. Langevin, le 7 septembre 1882. Il fut successivement professeur de sciences au Séminaire de Rimouski de 1882 à 1884, curé à Saint-Pierre-de-la-Malbaie, dans la Gaspésie, de 1884 à 1891 en même temps que missionnaire à Saint-Georges de la Malbaie, curé à Sainte-Anne-des-Monts de 1891 à 1893, professeur de sciences encore au Séminaire de Rimouski de 1893 à 1902, curé de Maria de 1902 à 1905, curé de Carleton depuis 1905.

Le défunt était Vicair Forain, pour le comté de Bonaventure, depuis 1905. Il avait été nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Rimouski, la même année.

Il a laissé le peu de biens qu'il possédait au Séminaire de Rimouski dont il fut toujours un ami dévoué.

Sherbrooke. — Le R. P. dom P. Vanier, supérieur des Bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac, s'est noyé de même qu'un de ses compagnons, le frère Charles, en faisant la traversée du lac Memphrémagog à bord d'un canot automobile. L'embarcation a été serrée et brisée par les glaces. Le corps du Père Vannier a été retrouvé quelques heures après l'accident.

La fin tragique de ce bon religieux est déplorée non seulement dans la maison dont il était le fondateur, le supérieur et l'âme, mais encore dans tout le diocèse.

Ce fut S. G. Mgr Larocque qui présida aux funérailles. Il était assisté de M. l'abbé A.-O. Gagnon, supérieur du Séminaire, comme

prêtre assistant, du Rév. Père Leclair et de l'abbé Caron, comme diacre et sous-diacre d'honneur, et des abbés Bastien et Genest, comme diacre et sous-diacre d'office. Au chœur on remarquait le Révérendissime Dom Pacôme, abbé mitré d'Oka, et un grand nombre de prêtres du diocèse. Le Rév. Père Cuveillier, supérieur du Couvent de La Salette, de Stanstead, prononça l'éloge funèbre du religieux défunt dont les restes reposent maintenant à l'ombre de la croix de l'humble monastère de Saint-Benoît-du-Lac.

Nicolet. — Le Rév. Père Barolet, C. SS. R., missionnaire bien connu dans un grand nombre de paroisses de la province de Québec et de la Nouvelle-Angleterre, célébrait, à la fin de novembre, le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la carrière de la prédication, au moment où il terminait sa huit centième retraite paroissiale, à Drummondville.

A cette occasion M. le curé F. Tétreau, de Drummondville, vieil ami du jubilaire, donna, en son honneur, un grand banquet auquel il avait invité plusieurs confrères des différents diocèses du pays.

Joliette. — Mardi dernier, 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception, Sa Grandeur Mgr L.-G. Forbes présidait à l'installation de quatre nouveaux chanoines titulaires du Chapitre de la Cathédrale de Joliette : Les nouveaux chanoines sont les abbés Joseph Bonin, curé de Saint-Roch l'Achigan, Avila Roch, D. Th., D. D. C., Directeur des Séminaristes et Professeur de Philosophie au Séminaire de Joliette, Irénée Gervais, D. Th., Principal de l'École Normale, et le R. P. Joseph Morin, C. S. V., Licencié-ès-Sciences, Supérieur du Séminaire.

Régina. — Le 25 novembre dernier, on a célébré à Régina le troisième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Mathieu. A cette fête prirent part S. G. Mgr Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface, plusieurs prêtres du diocèse et les catholiques de la ville. Dans l'après-midi les élèves de l'Académie du Sacré-Cœur donnèrent une charmante séance et présentèrent leurs vœux de fête au vénérable évêque.

Ad multos annos! que Dieu conserve longtemps à Régina son dévoué pasteur.

LES LIVRES

Etude sur les forêts de la Province de Québec. Service Forestier, bulletin n° 2. Québec (imp. du Soleil), 1914, 24 pages.

Cette étude préparée par MM. Piché et Bédard, ingénieurs-forestiers, fait partie des publications du Ministère des Terres et Forêts. Elle contient des chiffres intéressants sur les valeurs et réserves forestières, la quantité de bois produite par notre province et les sommes perçues par notre gouvernement pour les droits de coupe. Une liste des principaux arbres de commerce de la province de Québec, selon leurs noms botaniques, français et anglais, donne un intérêt scientifique à ce fascicule.

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

UNE ENQUÊTE DONT IL FAUT PARLER

C'est celle que vient de finir le cercle Ange-Gardien de l'A. C. J. C.

Les enquêteurs, pour satisfaire une patriotique et apostolique curiosité, avaient entrepris de donner une réponse aussi exacte que possible à cette question :

Quel chiffre faut-il écrire, à la page des dépenses annuelles de la paroisse de l'Ange-Gardien, vis-à-vis l'item : *Pour consommation de liqueurs alcooliques ?*

Après de longues recherches faites avec beaucoup d'intelligence et de conscience, en une matière si malaisée, le groupe Ange-Gardien se croit en mesure de faire cette double affirmation :

Avant le règne de la Tempérance dans notre paroisse, l'alcool s'y taillait des rentes annuelles, au montant de \$14,127.50.

Depuis que la Tempérance est la reine chez nous, les allocations du tyran de jadis, sont tombées à \$3,679.00.

C'est à n'y pas croire !

Songez donc qu'en coupant court à cette seule dépense nuisible, une population qui ne compte pas un millier de communicants a réalisé des économies qui se chiffrent à dix mille piastres, exactement, à \$10,448.50.

Et pourtant, les chiffres sont là, et ils ne mentent point.

Pour les réunir, on a cru bon de questionner les familles elles-mêmes, et pour se garder de toute exagération, chacun des enquêteurs a dû soumettre ses calculs à la discussion de tous les membres du cercle. Et donc, point d'*a priori* à redouter ; les chiffres disent ce qui est : ils disent vrai.

Il est à remarquer que la paroisse de l'Ange-Gardien n'a jamais eu la réputation d'être une paroisse d'ivrognes. Les choses s'y passaient comme un peu partout. Là, comme dans beaucoup d'endroits, de très honnêtes gens dépensaient, sans trop le remarquer, de vingt à trente piastres, du 1er de l'an à la Saint-Sylvestre, uniquement parce qu'il était passé dans les habitudes de prendre « une larme » pour se donner, croyait-on, du plaisir, de la force, de la chaleur, etc. Nous avons donc affaire à une paroisse qui, au point de vue de la dépense pour « boire » peut donner une idée assez juste de ce qui se pratiquait presque partout. Cela présente un intérêt qui n'est pas petit.

Mais, voyons les détails de cette intéressante enquête :

Sous le régime de l'alcool, panacée universelle, 200 familles, sur les 275 dont se compose la paroisse de l'Ange-Gardien, dépendaient chacune une moyenne de \$0.57 par semaine, soit \$29.64 par année. Toutes ensemble, elles s'appauvrirent donc de \$5,928.00, en 12 mois.

Mais ceci ne représente que la dépense des jours ordinaires.

Au temps jadis, il y avait certaines grandes solennités qu'un bon canadien ne laissait pas passer sans qu'il y eût grande beuverie, et donc dépense supplémentaire. Chez les gens de l'Ange-Gardien, les 200 familles, habituées « à mouiller ça », fêtaient la naissance de l'Enfant-Dieu en faisant de plus copieuses libations au coût de \$1.00 pour chaque famille ; au total, \$200.00.

Le 1er de l'an, surtout, exigeait une nouvelle saignée de la bourse familiale, et, cette fois, chaque famille (275) y allait d'une contribution dont la moyenne s'élève jusqu'à \$2.00, soit une dépense globale de \$550.00.

Pour célébrer Pâques, il semblait nécessaire de boire avec un ensemble qui coûtait aux 200 familles, voulant d'un « alleluia » plus vibrant, \$300.00.

A l'occasion des baptêmes, à l'occasion des mariages, nouvelles et fortes dépenses évaluées, dans le premier cas, à \$1.25 et, dans le second, à \$10.00, chaque fois :

$$70 \times \$1.25 = \$87.50$$

$$10 \times \$10 \times \$100.50$$

Si, maintenant, vous n'oubliez pas une dépense de \$6,240.00 nécessaire pour abreuver pendant toute l'année ceux, au nombre de 100, qui devaient donner, chaque semaine, \$1.20 pour payer « la traite », ni, non plus, 50 jeunes gens, faisant leur apprentissages d'alcooliques moyennant deux bouteilles de liqueurs enivrantes par mois et dépensant de ce chef \$722.00, vous ne serez plus étonné de ce grand total de \$14,127.00 qui fut autrefois la contribution de la paroisse à des caisses étrangères fournissant la liqueur qui tue.

Mais les choses ont changé, heureusement. La Tempérance a été prêchée, comprise et on la pratique presque chez tous, maintenant, dans la paroisse.

Voici des précisions pour chaque arrondissement.

Il y a dans l'arrondissement du Centre : 102 familles dont 84 enrôlées dans la Société de Tempérance ; mais sur les 18 non inscrites, il n'y en a que 12 qui fassent usage de boisson. Dépense moyenne totale : \$19.10 par semaine ; \$993.20 pour une année.

Il faut ajouter à cela \$260, pour une dépense moyenne de \$1.00 par semaine faite par 5 jeunes gens.

Les dépenses totales se montent donc, dans cet arrondissement, à \$1,253.20.

Voici pour l'arrondissement du Sault.

Nombre de familles.....	92
Nombre de familles enrôlées dans la Société de Tempérance.	58
Nombre de familles qui sans faire partie de la Société de Tempérance ne font pas usage de boisson.....	12
Nombre de familles où l'on continue à se servir de boissons enivrantes.....	22
Dépenses encourues de ce chef :	
a) par semaine.....	\$23.85
b) par année.....	\$1,240.20

Dans l'arrondissement de l'Est, on compte 61 familles dont 15 achètent, par année, des liqueurs alcooliques pour un montant de \$977.60.

Ce chiffre grossit jusqu'à \$1,185.60 par la faute de 5 jeunes gens qui y contribuent de \$0.80 par semaine.

* *

Il est temps de conclure.

Il faut louer grandement l'initiative du Cercle Ange-Gardien. Non-seulement, il vient de terminer une étude utile à ses membres, mais il vient de faire une bonne action. Beaucoup de gens qui ne se rendaient pas à des arguments plus forts et allant plus au cœur de la question, se prendront à réfléchir devant la révélation des chiffres.

Jamais ils n'ont cru faire des dépenses aussi considérables que celles qu'ils font : ils en seront effrayés pour eux-mêmes et pour la richesse publique et, peut-être, se mettront-ils, enfin, à l'abstinence totale, par la seule raison d'économie.

Nous avons connu un jeune père de famille que sa femme convertit, un jour, à la cause de tempérance, tout simplement en lui faisant la preuve qu'il gaspillait chaque année, pour le genièvre et le « whisky » une somme capable de suffire à payer la pension et l'entretien d'un garçon au Séminaire.

Nous n'avons jamais mieux compris qu'en dépouillant cette petite enquête, tout ce qu'il y a de vrai dans ces paroles lues quel que part : « Toutes les fois que l'on ferme une buvette, il y a lieu d'ouvrir une banque. »

N'est-ce pas que c'est une jolie somme pour une *caisse populaire*, que celle économisée, chaque année, à l'Ange-Gardien, grâce à la Tempérance, remède aux maux de la Société comme aux maux de l'âme ?

L'enquête faite à l'Ange-Gardien pourrait être faite dans toutes nos paroisses avec le même résultat. Partout, la vogue de l'alcool tire à sa fin. De plus en plus, on lui fait mauvais accueil et malgré les cris des buvetiers qui ne se consolent pas de la mort de leur trafic, il n'en reste pas moins vrai que le budget pour l'alcool diminue, chez nous, dans des proportions très encourageantes.

Tout de même, il ne faut pas oublier que nous combattons un monstre qui a la vie dure.

Il y eut autrefois, dans notre pays, des croisades antialcooliques dont on parle encore et pourtant, il n'y a pas dix ans, il est arrivé que nous avons dû nous apercevoir que nous en étions encore à recommencer.

C'est qu'on s'était endormi, croyant l'ennemi dompté, alors qu'il n'était que plus sournois et plus caché.

Frappons encore et sans relâche. Frappons même là où nous croyons à des victoires complètes. Le commerce d'alcool a pour lui les passions humaines, les préjugés, l'ennemi de Dieu et des âmes, le démon : ce sont gens et choses qui ne meurent jamais tout-à-fait. Veillons et frappons fort.

On nous permettra de revenir en terminant, sur ce que nous disions de la croisade de tempérance qui a précédé celle que tant d'apôtres ont menée, chez nous, dans ces derniers temps.

Une des raisons pour lesquelles elle n'a pas porté tous les fruits désirables et attendus, c'est que l'on n'avait pas songé à lui assurer un prolongement en créant des organisations grâce auxquelles les efforts faits seraient continués et les bonnes volontés constamment aiguillonnées et dirigées.

Ces organisations ne sont plus à faire ; elles existent. Nos Sociétés de Tempérance, leurs Conseils de direction, le Comité Central Permanent de la Croix Noire, nos Ligues antialcooliques, sont les réseaux d'un filet immense qu'il dépend de nous de garder toujours tendu et bien en ordre. Nous n'avons qu'à vouloir avec clairvoyance, sans nous lasser et sans retour.

A ces conditions, elles seront nombreuses les années anti-alcooliques et les pasteurs d'âmes se réjouiront longtemps, avec les bons patriotes, en songeant aux économies colossales derrière lesquelles il faut voir la ruine du péché, le règne de Dieu, le bien-être matériel d'un peuple.

A ces conditions-là, ils viendront vite les jours tant souhaités où nos gens trouveront des revenus qui les garderont à la bonne terre natale, où les procès, les crimes, les banqueroutes, les ruines de toutes sortes qui naissent de l'alcool, disparaîtront pour faire place à cette floraison d'œuvres qui attendent, pour éclore et s'épanouir, des esprits droits, des cœurs forts et aimants, des volontés solides et des bourses généreuses.

Nos jeunes amis de l'Ange-Gardien ont frappé juste et fort. Ils ont droit à de la reconnaissance et à des félicitations. Nous nous faisons un plaisir de leur donner les nôtres.

Et nous souhaitons qu'il se fonde beaucoup de cercles ruraux qui, comme le leur, auront à cœur de faire besogne utile et belle.

AUBERT DU LAC.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 septembre 1914 - - - - - \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1914.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 sept.)	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : Édifice "DOMINION", 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne
QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIERE SATISFACTION.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

BILLETS POUR TOUTES
LES LIGNES
DE

BÂTEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

F. S. STOCKING, 32, St-Louis
QUÉBEC.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Astrologie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau: 88, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence: 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

EDITION NOUVELLE ET
DEFINITIVE DU **BREVAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de lux., en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande



La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BISEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaises à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

ENR.

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J. A. T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A., J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.



ère
RS
itraux
artiste
osition
'église
R. PP
uébec,
es du
adre-
etc.
etc.
drée
BEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Ca'sse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles